

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 9 mai 2018

L'Union suisse des paysans prépare l'avenir

La Chambre suisse d'agriculture et le Comité de l'USP se sont occupés de la stratégie et des objectifs de l'Union suisse des paysans pour les prochaines décennies. Pour ce faire, ils se sont appuyés sur un sondage effectué auprès des organisations membres de l'USP. Les deux organes ont aussi discuté et adopté le train d'ordonnances agricoles 2018.

Actuellement, l'agriculture suisse est ballotée entre deux extrêmes : l'un veut conclure coûte que coûte de nouveaux accords de libre-échange et estime que l'agriculture indigène survivra uniquement si elle devient plus compétitive sur le plan international, et si elle croît, se spécialise et s'automatise ; l'autre exige avant tout plus d'écologie et de bien-être animal. Entre ces deux extrêmes se trouvent les consommateurs, qui ont eux aussi des attentes très différentes, voire en partie contradictoires. L'Union suisse des paysans (USP) privilégie la voie du compromis. Aussi a-t-elle commencé à élaborer une nouvelle stratégie. Celle-ci comprend des modifications à court terme au niveau de la politique agricole actuelle, des objectifs à moyen terme et un objectif à long terme. L'élaboration de cette stratégie repose sur les résultats d'un sondage que l'USP a effectué auprès de ses organisations membres et sur des ateliers organisés au sein de son comité.

La Chambre suisse d'agriculture (CSA) et le Comité de l'USP ont discuté des objectifs fondamentaux ainsi que des indicateurs et paramètres permettant de rendre compte de leur réalisation. Parmi ces éléments figurent avant tout le renforcement de la stabilité des conditions cadres et de la fiabilité de la rétribution des prestations d'intérêt général exigées, de même que le développement de l'entrepreneuriat, de la création de valeur dans le secteur primaire et de l'efficacité des ressources. À long terme, les travaux de l'USP seront organisés de telle manière qu'il restera tout à fait possible de pratiquer à plein temps une agriculture adaptée aux conditions locales avec des exploitations familiales. En outre, l'USP a clairement reconnu la nécessité d'une agriculture respectueuse envers les animaux et durable, ainsi que des prestations d'intérêt général qui en découlent et de la protection des ressources naturelles. La production agricole doit être axée au maximum sur les besoins des consommateurs suisses et sur une production alimentaire durable. Par ailleurs, l'agriculture doit faire partie intégrante de l'économie nationale et permettre aux agriculteurs d'obtenir des revenus comparables à ceux réalisés dans des secteurs similaires. Les indicateurs et paramètres prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour rendre compte de l'atteinte des objectifs ont également donné lieu à quelques débats. À présent, la stratégie va être peaufinée avant d'être intégrée, par le truchement des ordonnances et des lois, dans les ajustements du développement de la politique agricole.

Train d'ordonnances 2018

À bien des égards, la politique agricole se joue à l'échelon des ordonnances. C'est pourquoi les organisations membres et les organes de l'USP ont déployé tous les efforts nécessaires pour traiter du train d'ordonnances agricoles 2018 et ont pris position à ce sujet.

Le train d'ordonnances de l'année passée a permis à la Confédération d'introduire des programmes d'efficacité des ressources pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans les vignes, les vergers et les champs de betteraves sucrières. L'USP soutient aussi les nouvelles contributions pour l'efficacité des ressources permettant de renoncer aux herbicides sur les terres ouvertes, car elles constituent un élément important pour mettre en œuvre le **Plan d'action Produits phytosanitaires** et réduire l'utilisation de ces produits. L'USP salue également la révision de l'ordonnance sur la protection des végétaux, dans la mesure où elle permet de continuer de lutter de manière active contre des problèmes tels que l'ambrosie et le feu bactérien.

L'USP soutient la **réglementation remplaçant la loi chocolatière** et l'introduction d'un supplément pour les céréales et le lait commercialisés. De cette façon, le Conseil fédéral concrétise sa promesse faite après les concessions réalisées dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce. L'agriculture entend utili-

ser entièrement les moyens financiers alloués par le Parlement. À l'inverse, l'USP rejette la procédure proposée par la Confédération pour simplifier la mise en valeur active des matières premières que sont le lait et les céréales, car elle va à l'encontre de la loi sur les douanes.

L'USP demande également le relèvement des contributions à la **production de lait et de viande basée sur les herbages**, l'intégration du maïs plante entière dans le programme et l'introduction d'une contribution complémentaire pour toutes les catégories de bovins bénéficiant de sorties régulières en plein air (**SRPA**). Par ailleurs, elle soutient la solution pour remplacer la réglementation sur l'**estivage de courte durée**.

Dans sa prise de position, l'USP rappelle en outre que la **protection douanière** constitue un instrument important et efficace pour maintenir les prix suisses à leur niveau et couvrir les coûts de production. Elle rejette ainsi la baisse d'un taux hors contingent pour les animaux d'élevage, tout en exigeant un relèvement des droits de douane sur le sucre. Enfin, elle salue les mesures visant à **simplifier l'administration**. Ces mesures permettent de décharger les familles paysannes, mais elles restent insuffisantes.

Renseignements :

Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93

Jacques Bourgeois, directeur de l'USP, tél. 079 219 32 33

Francis Egger, responsable du département Économie, formation et relations internationales

www.sbv-usp.ch